Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 081-268101060-20260617-16_2026-DE

VILLE DE Graulhet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT
Registre des délibérations
Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

SEANCE DU 17 JUIN 2026

Délibération n°16/2026

OBJET :

Adoption du compte administratif de la Résidence Autonomie EXERCICE 2025

Date de convocation : 12/06/2026	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 13	Votants : 15

L'an 2026, le Mercredi 17 Juin,

A 18 heures 30, le Conseil d'Administration du **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de GRAULHET, **sous la Présidence de Madame Louisa KAOUANE, Vice-Présidente du C.C.A.S.**

Présents :
Mme Louisa KAOUANE, M. Vincent TERRASSIÉ, M. Pierre CATHALAU, Mme Nathalie ETIENNE, Mme Saliha AÏT AÏSSA, Mme Isabelle VAURS, Mme Marine MALEPLATE, Mme Coralie DELON, Mme Katia BALTSTER-HALFORD, Mme Maryse ESCRIBE, Mme Djamila SOARES PINTO, M. Francis AURIOL Mme Pernelle CLAPPIER.

Absents sans pouvoir : M. Jacques SENECA, Mme Pauline LE GOFF.

Absents avec pouvoir : M. Benjamin VERDEIL (pouvoir : Mme Louisa KAOUANE), Mme Céu DA COSTA (pourvoir : M. Vincent TERRASSIÉ).

Résultat du vote : **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Pour : 12
M. Benjamin VERDEIL (pouvoir : Mme Louisa KAOUANE), Mme Louisa KAOUANE, M. Vincent TERRASSIÉ, M. Pierre CATHALAU, Mme Céu DA COSTA (pouvoir : M. Vincent TERRASSIÉ), Mme Nathalie ETIENNE, Mme Saliha AÏT AÏSSA, Mme Coralie DELON Mme Maryse ESCRIBE, Mme Djamila SOARES PINTO, M. Francis AURIOL, Mme Pernelle CLAPPIER.

Contre : néant

Abstention : 3
Mme Isabelle VAURS, Mme Marine MALEPLATTE, Mme Katia BALSTER HALFORD.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 081-268101060-20260617-16_2026-DE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°29/2006 en date du 30 Mars 2006 décidant de mettre fin à l'exploitation de la Régie Municipale pour la gestion du Foyer Logements pour personnes âgées : « Résidence du Château » à compter du 31 Mars 2006, et confiant sa gestion au C.C.A.S.,

Vu la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement adoptée le 28 décembre 2015, qui transforme les logements-foyers, également appelés Résidences pour Personnes Agées (RPA), en « Résidences Autonomie »,

L'exercice 2025 du Budget Annexe de la Résidence Autonomie étant définitivement clos, Madame Louisa KAOUANE Vice-Présidente du C.C.A.S., soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le compte administratif de la Résidence d'Autonomie pour l'année 2025.

Monsieur le Président du C.C.A.S. sort de la pièce pour le vote du compte administratif.

Les résultats sont identiques à ceux du compte de gestion établi par le receveur de GAILLAC, Trésorier du C.C.A.S.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 307 943.65 €
Recettes : 320 762.20 €
Soit résultat 2025 excédentaire de : 12 818.55 €
Déficit antérieur reporté dépenses : - 7 842.70 €€
Soit un excédent cumulé de : + 4 975.85 €

Résultat : + 4 975.85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :
Dépenses : 13 578.12 €
Recettes : 8 976.12 €
Soit résultat 2025 déficitaire de : - 4 602.00 €
Excédent antérieur reporté : + 37 447.14 €
Soit un excédent cumulé de : 32 845.14 €

Résultat : - 32 845.14 €

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2025, tel que présenté ci-dessus
- **DE DONNER** pouvoir au Président pour l'exécution de la présente délibération et engager le Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme,

GRAULHET, le 17 Juin 2026.
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Louisa KAOUANE.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE GRAULHET 81300 TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »